



CHAMPIONNAT RÉGIONAL

TENNIS SPORT ADAPTÉ



Samedi 26 Mai 2018

de 9h30 à 17h00

Challans (85)

Organisé par

Tennis Club Challandais



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Région
PAYS DE LA LOIRE



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même ».

Participation à un championnat régional Sport Adapté

- Avoir une **licence compétitive FFSA** et la présenter en début de championnat lors de la vérification des licences (avec la photographie).
- **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
- Connaître les **principales règles** de l'activité pratiquée (selon les spécificités de la division).
- Avoir un **équipement sportif** (tenue) conforme et réglementaire.
- Apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité (raquette, VTT...).
- **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres, des officiels, des organisateurs et de toutes personnes afférentes au championnat.
- Être **accompagné(e) d'au moins un dirigeant** de l'association lors de la compétition.

Point réglementaire

Le **règlement FFSA est consultable** sur le site internet de la Fédération Française du Sport Adapté.

CATÉGORIES D'ÂGE - SAISON 2017/2018

Jeunes	Séniors	Vétérans
moins de 18ans	18/35ans	Plus de 35ans

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter le Conseiller Sportif Régional de la discipline.

Programme Prévisionnel

Accueil café-brioche pour les encadrants et les joueurs à partir de 9h30

Contrôle des licences à partir de 9h30

Début des matchs à 10h

Fin de compétition et remise des prix à 17h

➤ **Lieu de Manifestation :**

La compétition se déroulera : [Complexe Sportif Tennis – 54 rue Newton – 85300 CHALLANS

Nous avons 2 courts couverts et 6 terrains extérieurs à votre disposition pour la journée du 26/05/18]

Le lieu sera fléché par les panneaux FFSA.



➤ **Frais d'inscription :** [5€]

➤ **Restauration / Buvette :** [Pas de restauration]

➤ **Inscriptions :**

La fiche d'engagement complétée est à retourner avant le [18 Mai 2018]

par mail au CDSA de votre département

et **en copie** au Conseiller Sportif Régional : csrsportadapte@gmail.com

RAPPELS !

1 – **Aucune modification (division, épreuve...) n'est possible** après l'envoi des inscriptions.

2 – Par souci d'organisation, **toute inscription le jour de la compétition sera refusée**

(à l'exception des sports collectifs, en cas de changement de joueur(s) dans l'équipe).

3 – Le jour de la compétition, les encadrants devront être **en possession des licences** (avec photo).

➤ **Réclamation :**

Toute réclamation est accompagnée d'un chèque de caution de 50 euros. Ce dernier est restitué si la contestation est justifiée.

➤ **Contacts :**

Référent du club organisateur : [Pascal LEBLOND 0607287422]

Conseiller Sportif Régional : LEBOSNE Sandrine – 07.84.94.42.52 / csrsportadapte@gmail.com